

■ **Parlux SA**, à Lancy, importation et commercialisation de parfums et produits de beauté, etc. (FOSC du 03.06.1999, p. 3717). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 09.01.2003. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Parlux SA, en liquidation**. Grosjean André n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Les pouvoirs de Burger André sont radiés. Liquidateur: Peumery Philippe, jusqu'ici directeur, lequel signe désormais individuellement.

Journal no 531 du 13.01.2003
(00817448 / CH-660.0.236.985-2)